



L'entretien avec

Guillaume Guénéguou

Chef de projet Prix Intranet – Groupe Cegos



« Les technologies du web 2.0 quittent la sphère privée pour investir le monde de l'entreprise »

E & C : Comment analysez-vous cette 12^e édition du Prix Intranet ? Quelles tendances avez-vous identifiées dans les dossiers présentés ?

G. G. : Nous avons reçu 33 dossiers, ce qui montre que, malgré l'existence du prix depuis douze ans, il n'y a pas de lassitude ! Et ce, malgré le contexte de crise. Cette année, nous confirmons les tendances qui émergeaient lors des dernières éditions : l'intranet fait peau neuve, avec une nouvelle mise en forme plus proche des sites Internet, avec l'insertion de visuels, de photos, et de vidéos. En termes de contenu, la hiérarchie de l'information est prise en compte pour que l'utilisateur s'y retrouve plus facilement et les outils sont là pour lui faciliter la tâche : moteurs de recherche, mots clés, flux RSS. Autre grande tendance : le profilage des informations en fonction du site d'origine, du statut, de la fonction et de la communauté d'appartenance.

E & C : Les intranets semblent aussi se mettre à l'heure du web 2.0...

G. G. : L'interactivité est un

fait marquant de l'année 2009. Le jury a d'ailleurs récompensé l'intranet communautaire 2.0 de Dassault Systèmes, dans la catégorie E-learning et Knowledge Management. L'arrivée de la génération Y a poussé les entreprises à accepter ces nouvelles pratiques, et on constate que les communautés métiers, les blogs et les wikis se développent. Toutes les technologies du web 2.0 qui, jusqu'ici, étaient utilisées dans la sphère extra-professionnelle, investissent l'entreprise. Elles cassent aussi les barrières géographiques et engendrent de l'innovation. Les communautés sont aussi un bon moyen pour l'entreprise d'identifier les contributions de chacun. C'est une façon nouvelle de piloter les collaborateurs.

E & C : Certains intranets s'adressent à une catégorie spécifique de collaborateurs ou prennent en compte des problématiques ne concernant qu'une partie des salariés. Comment s'illustre cette évolution ?

G. G. : L'intranet de la BNF, qui a obtenu le Prix Intra-

net 2009, a particulièrement séduit le jury pour avoir pris en compte la question de l'accessibilité du site aux personnels en situation de handicap visuel. Cette approche est nouvelle.

D'autres projets ciblent certaines catégories de collaborateurs, qui vont pouvoir échanger sur les pratiques spécifiques de leur métier. En outre, on observe que certaines entreprises se sont lancées dans le partage d'information au niveau du top management. C'est une cible nouvelle.

E & C : Quelles sont les autres nouveautés marquantes dans l'usage des intranets ?

G. G. : L'intranet devient un outil au service du développement des compétences des collaborateurs. Il leur donne les moyens d'être acteurs de leur carrière. L'information RH est partagée et le service RH est, ainsi, facilitateur de carrière pour le collaborateur. A cet égard, dans la catégorie e-RH et Management, le projet de Norsys donne la possibilité aux collaborateurs, dès leur intégration, de construire de

façon proactive leur projet professionnel à différentes échéances. Le salarié se projette dans l'avenir avec des outils de simulation, c'est très impliquant.

E & C : Comment imaginez-vous l'intranet du futur ?

G. G. : L'intranet de demain se basera sur la notion de "profil riche" : selon ses compétences et centres d'intérêt, le collaborateur recevra les articles susceptibles de l'intéresser, sans même les rechercher, en fonction de ses propres contributions dans les communautés auxquelles il appartient.

Le salarié accèdera de manière totalement transparente à l'ensemble de ses applications, en mode nomade, notamment. Des outils de conférence en ligne et de traduction simultanée y seront directement intégrés.

Enfin, à terme, à l'instar de la téléphonie mobile, le "bureau" du collaborateur sera complètement tactile et les périphériques de plus en plus petits et légers. Et ce, plus rapidement qu'on ne l'imagine...

PROPOS RECUEILLIS PAR V. L.